

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
Mme Frédérique CORCORAL par Mme Amy MAZARI ALLEL
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

24

SOLIDARITES : Egalité Femme/Homme - Partenariats avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles et le Planning Familial - signature de la convention triennale et de l'avenant n°1

Mme LICHIERE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le contexte socio-économique de la commune d'Avignon se caractérise par un pourcentage relativement important de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, de familles monoparentales et de personnes isolées.

À ce titre, la Municipalité d'Avignon s'est fixée comme priorité de construire une ville plus fraternelle et solidaire, une ville où chacun peut trouver sa place quelle que soit sa situation personnelle et familiale, une ville inclusive et attentive à toutes et à tous notamment les personnes les plus fragiles, les plus isolées, les plus exposées aux difficultés de la vie et à la précarité.

À ce titre, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 84) et le Planning Familial 84 du fait de leurs projets associatifs répondent à cette ambition.

Ces deux associations sont, en effet, des acteurs essentiels des politiques municipales tant dans les domaines de l'accès aux droits des femmes et des familles, de la lutte contre les violences faites aux femmes, de la promotion de l'égalité des femmes et des hommes, de la lutte contre les discriminations ou encore de la santé auprès de l'ensemble des publics du territoire, notamment les jeunes et les personnes les plus fragiles.

Aussi, il s'agit de formaliser le soutien accordé par la ville aux actions conduites par ces deux associations en proposant de renouveler la convention triennale avec le CIDFF 84 pour la période 2025 – 2027 et en validant le premier avenant à la convention triennale conclue en mars 2024 avec le Planning Familial 84 pour la période 2024 – 2026.

Le renouvellement de l'engagement de la Ville auprès du CIDFF 84 et du Planning Familial 84 permettra de développer les permanences d'accès aux droits, d'initier des actions de prévention en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, de citoyenneté et d'égalités femmes/hommes tout en soutenant les actions en matière de prévention de la santé, d'éducation à la vie affective et de renforcement des compétences psychosociales.

Il est donc proposé de valider par la présente délibération, la convention triennale et l'avenant ainsi que les subventions pour l'année 2025 :

- 10 000 € au titre de la convention triennale présentée par cette délibération avec le CIDFF 84 ;
- 10 000 € au titre de l'avenant 2025 de la convention triennale conclue le 21 mars 2024 avec le Planning Familial 84

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la convention triennale avec le Planning Familial pour la période 2024/2026,
Vu les projets de convention triennale avec le CIDFF 84 et d'avenant n°1 avec le Planning Familial,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Commission Ville citoyenne, participative et républicaine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure avec le CIDFF 84 et l'avenant à la convention triennale à signer avec le Planning Familial 84
- **DECIDE** d'octroyer une subvention de 10 000 € au CIDFF 84 et de 10 000 € au Planning Familial au titre des conventions triennales.
- **IMPUTE** les dépenses au chapitre 65 du budget principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l' élu (e) délégué (e) à signer les conventions et toute pièce ou tout acte à intervenir découlant de la présente délibération.

ADOpte

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGault, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOuARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025

ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :